

Fiche signalétique

Date d'émission : 01-sept.-2012 Date de révision : 01-jul-2019 Version 3

Section 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Numéro de la feuille de données de 46910-EU-FR

sécurité

Code du produit 46910

Nom du produit Slide Mold Cleaner Plus Degreaser 4

Synonymes Mixture, heptane

Mold Cleaner

Formule 60224

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandéeNettoyeur de moule industriel

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Slide Products Inc. 430 S. Wheeling Road Wheeling, IL 60090

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec

Point de contact Slide Products: 1-847-541-7220 Adresse électronique info@slideproducts.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Nombre d'appel d'urgence INFOTRAC 1-352-323-3500 (Internationale)

1-800-535-5053 (Amérique du Nord)

Section 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité par aspiration	Catégorie 1
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3
Toxicité aquatique aiguë	Catégorie 1
Toxicité aquatique chronique	Catégorie 1
Aérosols inflammables	Catégorie 1

Classification selon la directive 67/548/CEE

Texte intégral des phrases R; voir la section 16

Symboles de danger

F+ - Extrêmement inflammable

Xn - Nocif

N - Dangereux pour l'environnement

.

Code(s) R

F+;R12 - Xn;R65 - Xi;R36/38 - R67 - N;R50/53

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon la Réglementation (CE) no 1272/2008 [CLP].



Mot indicateur

Danger

Mentions de danger

- H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
- H315 Provoque une irritation cutanée
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux
- H335 Peut irriter les voies respiratoires
- H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges
- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme
- H222 Aérosol extrêmement inflammable

Conseils de prudence - UE (§28, 1272/2008)

- P201 Se procurer les instructions avant l'utilisation
- P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité
- P281 Utiliser l'équipement de protection individuelle requis
- P264 Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation
- P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
- P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé
- P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaude. Ne pas fumer
- P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre sources d'ignition
- P251 Récipient sous pression : ne pas perforer, ni brûler, même après usage
- P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin
- P301 + P310 EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
- P331 NE PAS faire vomir
- P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.
- Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
- P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin
- P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon
- P332 + P313 En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin
- P362 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation
- P304 + P340 EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer
- P405 Garder sous clef
- P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche
- P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F
- P501 Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée
- P273 Éviter le rejet dans l'environnement
- P391 Recueillir le produit répandu

2.3. Autres dangers

Dangers généraux

Aucun connu

Section 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

3.2. Mélanges

Nom chimique	No EC	No. CAS	% en poids	Classification selon le règlement (CE) no 1272/2008 [CLP]	Numéro d'enregistrement REACH
Propane	Present	68476-86-8	10-20	Muta. 1B (H340) Carc. 1A (H350) Flam. Gas 1 (H220) Press. Gas	Non déterminé
Isopropyl alcohol	Present	67-63-0	30-40	Eye Irrit. 2 (H319) STOT SE 3 (H336) Flam. Liq. 2 (H225)	Non déterminé
Heptane	Present	142-82-5	30-40	Skin Irrit. 2 (H315) STOT SE 3 (H336) Asp. Tox. 1 (H304) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410) Flam. Liq. 2 (H225)	Non déterminé

Texte intégral des phrases H et EUH; voir la section 16

Renseignements supplémentaires

Les substances qui ne remplissent pas les critères de classification sont inclus afin de fournir une divulgation complète du produit Ce produit ne contient pas de substances candidates extrêmement préoccupantes à une concentration >= à 0,1 % (Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), Article 59)

Section 4: PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers recours

Conseils généraux EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

Contact avec les yeux Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Après le rinçage initial, retirer les verres de

contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation oculaire persiste:

consulter un médecin.

Contact avec la peau Laver immédiatement avec du savon et beaucoup d'eau. Retirer les vêtements et les

chaussures contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée: Obtenir une consultation médicale ou des soins médicaux.

Inhalation Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut

confortablement respirer. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile.

Ingestion NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin. Buvez beaucoup d'eau ou de lait

immédiatement.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Irritant pour la bouche, la gorge et l'estomac en cas d'ingestion. À des concentrations

élevées, les vapeurs et les brouillards d'aérosols ont un effet narcotique et peut provoquer des maux de tête, de la fatigue, des étourdissements et des nausées. Contact avec la peau peut conduire à un séchage, dégraissage, des démangeaisons, des picotements et irritation. PEUT CAUSER UNE RÉACTION ALLERGIQUE DE LA PEAU. Les personnes

exposées peuvent souffrir de larmoiement, rougeurs et l'inconfort.

Date de révision: 01-jul-2019

4.3. Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin Traiter en fonction des symptômes.

Section 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Agents extincteurs appropriés

Dioxyde de carbone (CO2). Mousse. Produit chimique. Eau pulvérisée (brouillard).

Moyens d'extinction inappropriés

Non déterminé.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Extrêmement inflammable. Essai de projection de flamme aérosol:> 18 "extension à 70 F. Les aérosols peuvent exploser à des températures supérieures à 120 ° F. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

Produits de combustion

Oxydes de carbone.

dangereux

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une tenue de protection. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Section 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Pour les intervenants d'urgence

Utiliser la protection individuelle recommandée à la section 8.

6.2. Précautions pour le protection de l'environnement

Recueillir le produit répandu.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Retirer le contenant qui fuit à l'extérieur de site d'élimination.

Méthodes de nettoyage Placer dans des contenants appropriés pour l'élimination.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir la section 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION.

Section 7: MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils sur la manutention sécuritaire

Se procurer les instructions avant l'utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Utiliser la protection individuelle recommandée à la section 8. Laver soigneusement après manipulation. Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaude. - Ne pas fumer. Ne pas vaporiser près d'une flamme. Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Ne lache pas. Éliminer toutes les sources d'inflammation.

Considérations générales sur l'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

Date de révision: 01-jul-2019

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions d'entreposage

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Garder sous clef. Protéger de la lumière directe du soleil. Ne pas stocker à des températures supérieures à 120°F. Conserver à l'écart de la chaleur.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)

Nettoyeur de moule industriel.

Méthodes de gestion des risques (MGR)

Les renseignements requis sont donnés dans la présente fiche signalétique.

Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	Union européenne	Royaume-Uni	France	Espagne	Allemagne
Isopropyl alcohol 67-63-0		STEL: 500 ppm STEL: 1250 mg/m ³ TWA: 400 ppm TWA: 999 mg/m ³	STEL: 400 ppm STEL: 980 mg/m ³	STEL: 400 ppm STEL: 1000 mg/m ³ TWA: 200 ppm TWA: 500 mg/m ³	TWA: 200 ppm TWA: 500 mg/m³ Ceiling / Peak: 400 ppm Ceiling / Peak: 1000 mg/m³
Heptane 142-82-5	TWA 500 ppm TWA 2085 mg/m ³	STEL: 1500 ppm STEL: 6255 mg/m ³ TWA: 500 ppm TWA: 2085 mg/m ³	TWA: 1000 mg/m ³ STEL: 1500 mg/m ³	TWA: 500 ppm TWA: 2085 mg/m ³	TWA: 500 ppm TWA: 2100 mg/m³ Ceiling / Peak: 500 ppm Ceiling / Peak: 2100 mg/m³
Component	Italie	Portugal	Pays-Bas	Finlande	Danemark
Isopropyl alcohol 67-63-0 (30-40)		STEL: 400 ppm TWA: 200 ppm		TWA: 200 ppm TWA: 500 mg/m ³ STEL: 250 ppm STEL: 620 mg/m ³	TWA: 200 ppm TWA: 490 mg/m ³
Heptane 142-82-5 (30-40)	TWA: 500 ppm TWA: 2085 mg/m ³	STEL: 500 ppm TWA: 500 ppm TWA: 2085 mg/m ³	STEL: 1600 mg/m ³ TWA: 1200 mg/m ³	TWA: 300 ppm TWA: 1200 mg/m ³ STEL: 500 ppm STEL: 2100 mg/m ³	TWA: 200 ppm TWA: 820 mg/m ³
Nom chimique	Autriche	Suisse	Pologne	Norvège	Irlande
Isopropyl alcohol 67-63-0	STEL 800 ppm STEL 2000 mg/m³ TWA: 200 ppm TWA: 500 mg/m³	STEL: 400 ppm STEL: 1000 mg/m ³ TWA: 200 ppm TWA: 500 mg/m ³	STEL: 1200 mg/m ³ TWA: 900 mg/m ³	TWA: 100 ppm TWA: 245 mg/m ³ STEL: 150 ppm STEL: 306.25 mg/m ³	TWA: 200 ppm STEL: 400 ppm Skin
Heptane 142-82-5	STEL 2000 ppm STEL 8000 mg/m ³ TWA: 500 ppm TWA: 2000 mg/m ³	STEL: 400 ppm STEL: 1600 mg/m ³ TWA: 400 ppm TWA: 1600 mg/m ³	STEL: 2000 mg/m ³ TWA: 1200 mg/m ³	TWA: 40 ppm TWA: 275 mg/m ³ STEL: 60 ppm STEL: 343.75 mg/m ³	TWA: 500 ppm TWA: 2085 mg/m³ STEL: 1500 ppm STEL: 6255 mg/m³

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ingénierie

Appliquer mesures techniques pour se conformer aux limites d'exposition professionnelle. Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité doivent toujours être portés dans une opération industrielle.

Protection des mains Gants de protection ne sont pas tenus, mais recommandé.

Protection de la peau et du

Vêtements de protection appropriés.

corps

Protection respiratoire Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

Section 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Aérosol

Aspect Liquide clair en aérosol Odeur Non déterminé
Couleur Transparent Seuil de perception de Non déterminé

l'odeur

Date de révision: 01-jul-2019

<u>Propriété</u> <u>Valeurs</u> <u>Remarques • Méthode</u>

pH Non déterminé
Point de fusion/point de congélation Non déterminé
Point d'ébullition / intervalle 70.6 ℃ / 159 ℉

d'ébullition

Point d'éclair Non déterminé

Taux d'évaporation Plus rapide que l'éther

Inflammabilité (solide, gaz) Non déterminé

Limites d'inflammabilité dans l'air

Limites d'inflammabilité 7.5 supérieure

Limite inférieure d'inflammabilité 1.2

Pression de vapeur 137 mmHg @ 20 C

Densité de vapeur Lourd que l'air Densité relative Non déterminé Solubilité dans l'eau Insoluble dans l'eau Solubilité(s) Non déterminé Coefficient de partage Non déterminé Température d'auto-inflammation Non déterminé Température de décomposition Non déterminé Viscosité cinématique Non déterminé Viscosité dynamique Non déterminé Propriétés explosives Non déterminé Propriétés comburantes Non déterminé

9.2. Autres informations

Teneur en COV (%)

Section 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Pas réactif dans des conditions normales.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

10.4. Conditions à éviter

Ne pas percer ou incinérer les récipients. Eviter les températures supérieures à 120 °F.

10.5. Matières incompatibles

Aucun connu.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO2).

Section 11 : DONNÉES TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Renseignements sur le produit

Contact avec les yeux Cause un grave irritation des yeux.

Contact avec la peau Provoque une irritation cutanée. Peut être nocif en cas contact avec la peau.

Inhalation Ne pas inhaler.

Ingestion Peut être nocif par ingestion.

Toxicité aiguë inconnue 1 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue.

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH

DL50 par voie orale 13,321.00
Unités mg/kg
DL50 par voie cutanée 9,091.00
Unités mg/kg

Inhalation

 Gaz
 70,900.00

 Unités
 mg/l

 Brouillard
 129.00

 Unités
 mg/l

 Vapeur
 121.00

 Unités
 mg/l

Renseignements sur les

composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Heptane		= 3000 mg/kg (Rabbit)	= 103 g/m ³ (Rat) 4 h
Isopropyl alcohol	= 1870 mg/kg (Rat)	= 4059 mg/kg (Rabbit)	= 72600 mg/m ³ (Rat) 4 h

Corrosion cutanée/irritation cutanée Non classé.

Lésions oculaires graves/irritation Non classé.

oculaire

Sensibilisation Non classé.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Non classé.

Cancérogénicité Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

Nom chimique	Union européenne
Propane	Carc. 1A

Toxicité pour la reproduction Non classé.

STOT - exposition unique Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

STOT - exposition répétée Non classé.

Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Symptômes Irritant pour la bouche, la gorge et l'estomac en cas d'ingestion. À des concentrations

élevées, les vapeurs et les brouillards d'aérosols ont un effet narcotique et peut provoquer des maux de tête, de la fatigue, des étourdissements et des nausées. Des contacts fréquents ou prolongés peuvent dégraisser et dessécher la peau, aboutissant à une gêne et à une dermatite. PEUT CAUSER UNE RÉACTION ALLERGIQUE DE LA PEAU. Les

Date de révision: 01-jul-2019

personnes exposées peuvent souffrir de larmoiement, rougeurs et l'inconfort.

Section 12: RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Crustacés
Isopropyl alcohol	1000: 96 h Desmodesmus	9640: 96 h Pimephales promelas	13299: 48 h Daphnia magna mg/L
	subspicatus mg/L EC50 1000: 72 h	mg/L LC50 flow-through 1400000:	EC50
	Desmodesmus subspicatus mg/L	96 h Lepomis macrochirus μg/L	
	EC50	LC50 11130: 96 h Pimephales	
		promelas mg/L LC50 static	
Heptane		375.0: 96 h Cichlid fish mg/L LC50	10: 24 h Daphnia magna mg/L EC50

12.2. Persistance et dégradabilité

Non déterminé.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Nom chimique	Coefficient de partage
Propane	<=2.8
Isopropyl alcohol	0.05
Heptane	4.66

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité

Non déterminé.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Non déterminé.

12.6. Autres effets néfastes

Non déterminé.

Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets des résidus / produits non L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et

locales.

utilisés

locales.

Emballages contaminés

Videz complètement, y compris la pression du gaz. Ne pas percer ou incinérer les récipients. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux.

Section 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Remarque Sur la base de la taille du paquet, le produit peut être admissible à l'exception quantité

limitée

IMDG

14.1 N° ID/ONUUN195014.2 Nom officiel d'expéditionAérosols14.3 Classe de danger2.1

14.6 Polluant MarinCette substance satisfait la définition de polluant marin

PACKING GROUP: NON APPLICABLE

RID

14.1 N° ID/ONUUN195014.2 Nom officiel d'expéditionAérosols14.3 Classe de danger2.1PACKING GROUP : NON APPLICABLE

ADR

14.1 N°ID/ONU UN1950

14.2 Nom officiel d'expédition Aerosols, flammable

14.3 Classe de danger 2.1

PACKING GROUP: NON APPLICABLE

OACI (air)

14.1 N°ID/ONU UN1950

14.2 Nom officiel d'expédition Aerosols, flammable

14.3 Classe de danger 2.1

PACKING GROUP: NON APPLICABLE

IATA

14.1 N°ID/ONU UN1950

14.2 Nom officiel d'expédition Aerosols, flammable

14.3 Classe de danger 2.1

PACKING GROUP: NON APPLICABLE

Section 15: INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Maladies professionnelles (R-463-3, France)

Nom chimique	Numéro GR français	Titre
Isopropyl alcohol 67-63-0	RG 84	
Heptane 142-82-5	RG 84	

Union européenne

Prendre note de la directive 98/24/CE sur la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail.

Autorisations ou restriction d'utilisation :

Ce produit ne contient pas de substances candidates soumises à une autorisation (Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), annexe XIV) Ce produit ne contient pas de substances candidates soumises à une restriction (Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), annexe XVII)

 Nom chimique
 Substance d'usage restreint selon l'annexe XVII de REACH
 Substance soumise à une autorisation selon l'annexe XIV de REACH

 Propane - 68476-86-8
 28.
 29.

Polluants organiques persistants

Non applicable

Date de révision: 01-jul-2019

Ozone-depleting substances (ODS) regulation (EC) 1005/2009

Inventaires internationaux

Non déterminé.

TSCA EINECS/ELINCS LIS/LES PICCS ENCS IECSC AICS KECL -

<u>Légende</u>

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

AICS - Inventaire australien des substances chimiques

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique a été réalisée pour cette substance/du mélange par le fournisseur.

Section 16: AUTRES INFORMATIONS

Texte complet des mentions de danger H aux sections 2 et 3

Non applicable

Procédure de classification

Méthode de calcul

Date d'émission : 01-sept.-2012

Date de révision : 01-jul-2019

Note de révision: information de transport mise à jour.

Cette fiche signalétique est conforme aux exigences du règlement (CE) no 1907/2006

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique